MISSION 6E · EMC · LA VIE DÉMOCRATIQUE · P3

# Du candidat au président élu en CM2 : les étapes de l'élection présidentielle

Mission 6e

CM2 | Difficulté ★★★ | 30 min | Objectif : décrire l'élection du président | Vidéoprojection

**Compétence visée (programme) :** Étapes de l'élection présidentielle

## Nova te résume l'essentiel

- Nova te rappelle qu'une élection présidentielle permet aux citoyens de choisir le président de la République.

- En France, les électeurs votent au scrutin majoritaire à deux tours : un second tour est organisé si personne ne gagne dès le premier.
- Le vote est personnel, secret et libre : chacun choisit son bulletin sans subir de pression.

# La leçon

## Choisir un président dans une démocratie

L'élection présidentielle est le moment où les citoyens français choisissent le président de la République. Le président est le chef de l'État : il représente la France, veille au respect de la Constitution et exerce des responsabilités importantes avec le Gouvernement et le Parlement. Il ne décide pas seul de toutes les règles du pays. Par exemple, les lois sont discutées et votées par le Parlement. En France, le président est élu pour cinq ans. Cette durée s'appelle le quinquennat. Une même personne ne peut pas exercer plus de deux mandats présidentiels consécutifs. L'élection présidentielle est un moment essentiel de la vie démocratique. Dans une démocratie, le pouvoir ne se transmet pas dans une famille : les citoyens participent au choix de leurs représentants. Nova te

donne un repère simple : lors d’une élection, plusieurs personnes proposent leurs idées, les électeurs choisissent, puis les résultats sont comptés selon des règles communes.

## Mots importants à connaître

> Un électeur est une personne qui a le droit de voter. En France, il faut notamment être citoyen français, avoir 18 ans et être inscrit sur une liste électorale. Un candidat est une personne qui se présente à l’élection. Un bulletin est le papier portant le nom d’un candidat, placé dans une enveloppe. Le suffrage universel direct signifie que les citoyens votent eux-mêmes pour choisir le président, sans intermédiaire. Le scrutin est l’ensemble des règles utilisées pour organiser et compter une élection.

## Les personnes et les lieux de l’élection

| Mot | Ce que cela signifie | Son rôle |
|---|---|---|
| Le candidat | Une personne autorisée à se présenter | Il expose ses idées et cherche à convaincre les électeurs. |
| L’électeur | Un citoyen qui peut voter | Il choisit librement un bulletin. |

| | | |
|---|---|---|
| Le bureau de vote | Le lieu où l'on vote | Il accueille les électeurs et vérifie le bon déroulement du vote. |
| L'isoloir | Une cabine fermée | Il permet de choisir son bulletin en secret. |
| L'urne | Une boîte transparente fermée | Elle reçoit les enveloppes des électeurs. |
| Le dépouillement | Le comptage des bulletins | Il permet de connaître les résultats. |

## Avant le vote : des candidats et des idées

Avant l'élection, les personnes qui souhaitent devenir président présentent leur candidature. Elles doivent respecter des règles précises. Pour être officiellement candidat, il faut notamment recevoir des présentations d'élus, souvent appelées parrainages. Ces règles évitent que n'importe qui se présente sans démarche sérieuse. Une fois les candidatures validées, les candidats expliquent leurs projets. Ils peuvent parler de l'école, de l'environnement, des transports, de la santé, de la sécurité ou des relations avec les autres pays. Les électeurs peuvent écouter leurs discours, lire leurs

programmes et comparer leurs propositions. Comparer ne veut pas dire répéter l'avis d'une autre personne. Cela signifie regarder plusieurs idées, se poser des questions et former son propre jugement. À ton âge, tu ne votes pas encore à l'élection présidentielle. Pourtant, tu peux déjà apprendre à écouter des avis différents, à distinguer un fait d'une opinion et à respecter une personne qui ne pense pas comme toi. Ce sont des habitudes utiles pour devenir un citoyen attentif, notamment pour ton entrée en 6e.

## Le parcours d'un électeur le jour du vote

- Entre dans le bureau de vote et présente les documents demandés pour vérifier ton identité et ton inscription.
- Prends les bulletins des candidats ainsi qu'une enveloppe. Prendre plusieurs bulletins aide à garder ton choix secret.
- Entre seul dans l'isoloir. Choisis un seul bulletin et place-le dans l'enveloppe.
- Referme l'enveloppe, puis dépose-la toi-même dans l'urne. Ce geste s'appelle voter.
- Signe la liste d'émargement. Cette signature montre que tu as bien voté une seule fois.
- Laisse les autres électeurs faire leur choix tranquillement. Ne cherche pas à connaître leur vote et ne leur impose pas ton avis.

## Le secret et la liberté du vote

Le vote est secret : personne n’a le droit d’exiger de savoir pour qui tu as voté. Il est aussi personnel : chaque électeur fait son propre choix et dépose lui-même son enveloppe. Il est enfin libre : personne ne doit menacer, acheter ou forcer un électeur. Ces règles protègent l’égalité entre les citoyens. Quel que soit son métier, son lieu de vie ou ses idées, chaque électeur dispose d’une voix.

## Pourquoi y a-t-il parfois deux tours ?

L’élection présidentielle française utilise un scrutin majoritaire à deux tours. Au premier tour, tous les candidats validés peuvent recevoir des votes. Pour être élu dès ce premier tour, un candidat doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Cela veut dire : recevoir plus de la moitié des votes exprimés. Attention, on parle seulement des suffrages exprimés, c’est-à-dire des votes donnés à un candidat. Si aucun candidat n’obtient plus de la moitié de ces votes, un second tour est organisé. Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour peuvent alors se présenter. Au second tour, le candidat qui reçoit le plus grand nombre de suffrages exprimés est élu président de la République. Nova résume : au premier tour, on vérifie si un candidat rassemble plus de la moitié

des voix exprimées ; sinon, les deux premiers candidats se retrouvent au second tour. Il ne faut donc pas confondre « avoir le plus de voix » et « avoir plus de la moitié des voix » : au premier tour, ce sont deux choses différentes.

## Bien distinguer les votes comptés

- Un suffrage exprimé est un vote valable donné à un candidat. Il sert à déterminer le résultat de l'élection.
- Un vote blanc est une enveloppe vide ou contenant un bulletin blanc. Il est compté à part, mais il n'est pas un suffrage exprimé.
- Un vote nul est un vote qui ne peut pas être pris en compte, par exemple si l'enveloppe contient plusieurs bulletins différents ou un bulletin abîmé.
- L'abstention correspond au fait de ne pas aller voter alors que l'on a le droit de le faire.

## Après le vote : compter et respecter le résultat

Après la fermeture des bureaux de vote, les enveloppes sont ouvertes et les bulletins sont comptés : c'est le dépouillement. Des personnes vérifient le comptage afin que le résultat soit fiable. Les résultats sont ensuite contrôlés et proclamés selon les règles de la République. Respecter le résultat ne signifie pas être obligé d'être heureux du choix majoritaire. Dans une démocratie, tu peux garder

ton opinion, discuter et défendre tes idées avec des mots respectueux. En revanche, tu dois accepter que les mêmes règles s'appliquent à tous. Le président élu entre ensuite en fonction. Si aucun président ne peut terminer son mandat, une nouvelle élection présidentielle peut être organisée. Comprendre cette élection, c'est comprendre qu'un désaccord n'est pas une dispute à gagner à tout prix. Les citoyens peuvent avoir des opinions différentes tout en vivant ensemble, en respectant les lois et le choix exprimé par les électeurs.

## Ne confonds pas plusieurs élections

L'élection présidentielle sert à choisir le président de la République. Les élections législatives servent à choisir les députés, qui siègent à l'Assemblée nationale. Les élections municipales servent à choisir les conseillers municipaux d'une commune. Le principe est le même : les citoyens votent. Mais les personnes élues et leurs missions ne sont pas les mêmes. Lis toujours la question : elle t'indique quelle élection est concernée.

## Exemples résolus

### Comprendre les deux tours

**Énoncé.** Au premier tour, aucun candidat n'obtient plus de la moitié des suffrages exprimés. Que se passe-t-il ?

1. Repère la règle du premier tour : un candidat doit recevoir plus de la moitié des suffrages exprimés pour être élu immédiatement.
2. Constat : cette condition n'est remplie par aucun candidat.
3. Applique la règle suivante : les deux candidats arrivés en tête participent au second tour.

**Résultat :** Un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête.

### Distinguer vote blanc et abstention

**Énoncé.** Lina se rend au bureau de vote, prend une enveloppe, entre dans l'isoloir et dépose une enveloppe vide dans l'urne. Sami reste chez lui et ne va pas voter. Identifie la situation de chacun.

1. Lina s'est déplacée au bureau de vote et a déposé une enveloppe vide.

2. Une enveloppe vide correspond à un vote blanc.
3. Sami ne s'est pas rendu au bureau de vote alors qu'il pouvait voter.
4. Ne pas voter correspond à l'abstention.

**Résultat :** Lina a voté blanc. Sami s'est abstenu.

### Trouver le vainqueur du second tour

**Énoncé.** Au second tour, deux candidats sont en lice. Le candidat A reçoit davantage de suffrages exprimés que le candidat B. Qui est élu ?

1. Au second tour, il ne reste que deux candidats.
2. La règle est de comparer le nombre de suffrages exprimés obtenus par chacun.
3. Le candidat qui reçoit le plus de suffrages exprimés est élu.

**Résultat :** Le candidat A est élu président de la République.

## Les astuces de Nova



**Le code des deux tours**

Nova te souffle : premier tour = tous les candidats ; second tour = les deux premiers. Répète cette phrase pour mémoriser l'ordre.



**L'isoloir protège ton choix**

Imagine que l'isoloir est une petite bulle de confidentialité : ton bulletin reste ton choix.



**Blanc ou absent ?**

Nova distingue les deux : bulletin blanc dans l'urne, vote blanc ; pas de passage par l'urne, abstention.

# Mes exercices

### 1 Les mots de l'élection ★☆☆

*Relie chaque mot à sa définition.*

1. Électeur
2. Candidat
3. Urne

## 2 Les règles du vote ★☆☆

*Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.*

1. Le vote doit rester secret.
2. Un électeur peut déposer deux enveloppes dans l'urne.
3. L'isoloir permet de choisir son bulletin sans être observé.

## 3 Dans le bon ordre ★☆☆

*Remets les actions dans l'ordre du vote.*

1. Signer la liste d'émargement ; passer dans l'isoloir ; déposer l'enveloppe dans l'urne.